

CONSEIL DE L'EUROPE - 30 ans d'Itinéraires culturels

Le 16 octobre 2017, La Poste émet un timbre de service pour affranchir les courriers au départ du Conseil de l'Europe.



Visuel d'après maquette/ disponible sur demande



Sur le timbre, les 30 ans d'Itinéraires culturels sont illustrés par la coquille représentant les *Chemins de Saint-Jacques de Compostelle*, premier itinéraire culturel certifié en 1987, et trois autres photos, symboles de la gastronomie (*les Routes de l'Olivier*), du paysage culturel (*les Chemins de l'art rupestre préhistorique*) et de l'architecture (*les sites clunisiens en Europe*).

Un peu d'histoire

Le Conseil de l'Europe est la principale organisation de défense des droits de l'homme du continent. Il comprend 47 Etats membres, dont 28 membres de l'Union européenne. Tous les États membres du conseil de l'Europe ont signé la Convention européenne des droits de l'homme, un traité visant à protéger les droits de l'homme, la démocratie et l'État de droit. La Cour européenne des droits de l'homme contrôle la mise en œuvre de la Convention dans les États membres.

30 ans d'Itinéraires culturels

Lancée par le Conseil de l'Europe en 1987, la certification "Itinéraire culturel du Conseil de l'Europe" garantit l'excellence de réseaux transnationaux mettant en valeur des parcours de découverte historique, culturelle, patrimoniale et sociale.

Actuellement, plus de 30 Itinéraires culturels certifiés traversent une cinquantaine de pays et des milliers de communes. Ils soulignent la richesse et la diversité d'un patrimoine européen commun, et sont autant d'invitations à voyager à travers des thèmes aussi variés que l'art et l'architecture (*Réseau Art Nouveau Network, TRANSROMANICA – les itinéraires de l'art roman, ATRIUM – l'architecture des régimes totalitaires*), les influences religieuses (*les Chemins de Saint-Jacques de Compostelle, les sites clunisiens en Europe, l'héritage d'Al-Andalus, l'itinéraire européen du patrimoine juif*), la gastronomie et le paysage (*Iter Vitis – les Chemins de la Vigne, les Routes de l'Olivier, les Chemins de l'art rupestre préhistorique*) ou encore les grandes figures européennes (*les voies européennes de Mozart, Destination Napoléon, Sur les traces de Robert Louis Stevenson*).

Le programme bénéficie du soutien des Etats membres de l'Accord Partiel Élargi sur les itinéraires culturels, établi en 2010 par le Conseil de l'Europe, ainsi que de l'Institut Européen des Itinéraires Culturels, créé en 1998 dans le cadre d'un accord politique entre le Conseil de l'Europe et le Grand-Duché de Luxembourg.

©La Poste – Conseil de l'Europe

Les infos techniques

Mise en page : Stéphanie GHINÉA

Impression : offset

Tirage : 250 000 exemplaires

Format du timbre : 26mm x 40mm

Valeur faciale : 1,10 €

Mentions obligatoires : mise en page Stéphanie Ghinéa, photos Shutterstock / Cultural Routes networks – EICR

Les infos pratiques

Le timbre sera vendu en avant-première le 13 octobre 2017 à :

• **Strasbourg (67)**

Conseil de l'Europe, de 10 h à 16 h, avenue de L'Europe, 67000 Strasbourg.

A partir du 16 octobre 2017, à la boutique "Le Carré d'Encre", au Musée de La Poste, 21 avenue du Maine, 75015 Paris, sur le site Internet www.laposte.fr/boutique, par abonnement ou par correspondance à Phil@poste Service Clients Z.I Avenue Benoît Frachon, BP 10106 Boulazac, 24051 PERIGUEUX CEDEX 09.

Contact Presse Phil@poste



Maryline GUILLET

maryline.guilet@laposte.fr

Tél. 01 41 87 42 33 * 06 32 77 39 65